



A Paris, le 30 avril 2010

***COMMUNIQUE : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009***

Le document de référence 2009 de CROSSWOOD a été enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ce jour sous le numéro R 10-033.

Ce document peut être consulté sur le site internet de la société ([www.crosswood.fr](http://www.crosswood.fr)), sur le site du diffuseur agréé ActusNews ([www.actusnews.com](http://www.actusnews.com)) ainsi que sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le Document de Référence 2009 comprend notamment :

- le rapport financier annuel et le rapport de gestion,
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne, et le rapport des Commissaires aux comptes sur ledit rapport,
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

***Contact CROSSWOOD :***

[contacts@crosswood.fr](mailto:contacts@crosswood.fr)